

AUJOURD'HUI

URGENCES

Pharmacie de garde : tél. 32 37 (0,35 € la minute) ou www.3237.fr.
Médecin de garde : tél. 15.

SÉCURITÉ

Sapeurs-pompiers : tél. 18 (112, numéro européen).

PRATIQUE

Déchèterie : ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LOISIRS

Médiathèque : ouverte de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : tél. 06 08 33 62 15 ou 06 75 05 38 95 ; mél. benoit.bdlb@outlook.fr ou guydominique@yahoo.fr.
N° lecteurs : tél. 09 69 36 05 29 (prix d'un appel local).

Arkaë. Les mottes féodales en Finistère



Patrick Kernévez, le maître conférencier, a su captiver l'attention d'un public nombreux.

Samedi après-midi, à Ty Kreis, l'association gabérisoise Arkaë, qui œuvre pour la promotion et la conservation du patrimoine de la commune, proposait sa première conférence de l'année sur le thème des mottes médiévales. Plus de 60 personnes passionnées d'histoire ont écouté les explications de Patrick Kernévez, maître conférencier en histoire médiévale à l'Université de Bretagne Occidentale de Quimper. Des ouvrages du XI^e et XII^e siècles et de longues recherches thématiques ont permis de recenser dans le Finistère, en 1997, 438 ouvrages dont près de 200 mottes féodales.

Un inventaire chiffré

La période est lointaine et la motte castrale, aussi appelée féodale, est un type particulier de fortification qui découle d'une logique médiévale qui a évolué à partir de l'année 980, au moment où le royaume des Francs était secoué par la « révolution aristocratique », à l'époque des Vikings et des Sarrasins. Composée d'un exhaussement de terres rapportées en forme circulaire, la motte était considérée

comme un château primitif de défense que les seigneurs s'approprièrent pour afficher leur domination et leur pouvoir.

À Ergué-Gabéric, on retrouve un village castral et des traces d'une forteresse sans doute celtique au-delà de Saint-André, sur la route Quimper-Coray, ou encore un camp retranché dans le secteur du Boden, appelé Cos-Castel, où des fragments de tuiles et de poteries romaines ont été retrouvés sur un chemin voisin. 4 m de haut, 10 m de diamètre, un fossé et une palissade pour se protéger, à 150 m à l'est de la chapelle de Saint-André, une motte a dû exister. Principalement répertoriées dans le nord et le sud du département du Finistère, et souvent situées sur les premiers chemins de liaisons de l'époque, les mottes permettaient à la seigneurie de contrôler le trafic commercial en bordure de rivières et de cours d'eau, lieux où sont nés les agglomérations.

▼ À noter

Livre de Patrick Kernévez, « Les fortifications médiévales du Finistère ».

Sports. Les résultats du week-end



Paotred-Dispount. L'équipe de R1 contre US Trégunc, 1-2. Les autres rencontres ont été reportées suite aux arrêtés municipaux.

Rink-hockey. Ergué-Gabéric contre Ploufragan, 3-4.

Ergué-Quimper Handball. Ci-dessus, l'équipe 1 des moins de 15 ans filles qui ont gagné 33 à 17 contre Locmaria. En haut, de gauche à droite : Lila Verger, Lise Plouhinec, Lyam Florensa, Amélie Dugast, Alyson Février, Elina Boutet, Sandrine Le Bec (coach). En bas de gauche à droite : Coline Résonnet, Mayana Larzul, Eleanore Martin, Capucine Renard, Olwen Mortet.

À SAVOIR

Spectacle humoristique. Le samedi 9 février à 20 h 30 • L'Athéna, Croas-Spern. Être une star, ça paraît fabuleux. Sauf que ça ne l'est pas. La célébrité est une galère sans nom. Tanguy Pastureau raconte au public les déboires des célébrités d'hier et d'aujourd'hui et démontre l'intérêt de rester un anonyme. Tanguy Pastureau est actuellement tous les midis sur France Inter et aux côtés de Thierry Ardisson dans « Les terriens du dimanche » sur C8. Tarifs : 20 € ; réduit, 16 €. Contact : L'Athéna, tél. 02 98 66 77 27.

d'hui et démontre l'intérêt de rester un anonyme. Tanguy Pastureau est actuellement tous les midis sur France Inter et aux côtés de Thierry Ardisson dans « Les terriens du dimanche » sur C8. Tarifs : 20 € ; réduit, 16 €. Contact : L'Athéna, tél. 02 98 66 77 27.

Conseil. Pas de hausse des taux d'imposition

Lundi soir, le conseil municipal a débuté par la présentation des orientations budgétaires 2019. À un an des prochaines échéances municipales, il a été décidé d'augmenter ni les taux d'imposition ni les tarifs municipaux et de réaliser près de 7 M€ d'investissement.

Marie-Claude Geffroy, adjointe aux finances, a présenté les orientations budgétaires de la municipalité pour 2019. Il n'y aura ni augmentation des taux d'imposition ni des tarifs mais un emprunt de 3 M€ pour participer au financement des 6,80 M€ d'investissement prévus.

En début de séance, Marie-Claude Geffroy, adjointe aux finances, a exposé l'ambition de la municipalité : « Nous prévoyons de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien d'une épargne supérieure à 1 M€ tout en offrant un service public de qualité. Et ce sans augmenter ni les impôts ni les tarifs ».

6,80 M€ d'investissements

Côté investissement, la municipalité envisage 6,80 M€ de dépenses d'équipement. Ils serviront à financer la fin de l'aménagement du centre de Lestonan, de l'avenue du Rouillen, la construction de la nouvelle mairie (3,2 M€), la rénovation de la salle Paul-Émile-Victor (1 M€), le city-stade et le skate-park. Pour ce faire, un emprunt de 3 M€ sera réalisé.

Le temps de travail des agents annualisé

Outre le débat d'orientation budgétaire (lire ci-dessus), ce premier conseil municipal de l'année avait à examiner d'autres dossiers comme l'annualisation du temps de travail des agents des services techniques, la rénovation de la salle Paul-Émile-Victor et l'extension du cimetière.

Des plannings annualisés du temps de travail des agents des services techniques ont été adoptés afin de coller au mieux aux pics d'activité. Ainsi, travailleront-ils cinq jours pleins par semaine lors des périodes hautes (qui varient selon les services) et récupéreront lors des périodes plus calmes.

Éric Guéguen a présenté l'avant-projet de rénovation de la salle Paul-Émile-Victor. Le chantier débutera en mai pour se terminer en octobre. Il prévoit le remplacement de la toiture actuelle par du bac acier isolé, l'isolation des murs, l'installation d'un déshydrateur, un éclairage Led, la construction de vestiaires supplémentaires et d'un local de stockage.

Onze postes transférés à QBO

Le tableau des effectifs municipaux a été modifié en raison de l'avancement de grade d'un certain nombre d'agents et de la suppression de onze postes suite au transfert de la compétence petite enfance à QBO : « Nous voterons contre car nous étions opposés à ce transfert et nous le sommes d'autant plus depuis que nous avons



« Après la hausse des taux d'imposition de 2 % l'an passé, vous ne prévoyez pas de hausse cette année. C'est une chance ! », ironise Alain Le Grand, d'Ensemble pour Ergué.

Ensemble pour Ergué propose une baisse d'impôt

« Mais vous oubliez de dire que l'État a revalorisé les valeurs locatives de 2,2 % et donc que les impôts locaux vont tout de même augmenter. Les finances de la Ville étant excellentes, nous proposons donc de rendre l'argent aux Gabérisois. Aussi, le groupe Ensemble pour Ergué-Gabéric vous invite à baisser les taux de 4 % afin de neutraliser la hausse due à la loi de finances et de revenir sur l'augmentation injustifiée de l'an passé ».

« Je n'apprécie pas votre ton et je n'ai

pas de dogme de droite concernant les impôts. Ils sont nécessaires pour financer les services publics et les investissements », a répondu Hervé Herry à son ancien premier adjoint.

La Gauche gabérisoise promeut la coconstruction

Pour la Gauche gabérisoise, Sylvaine Frenay a déploré des orientations budgétaires « minimalistes » et l'absence de volonté de « coconstruire le budget avec l'ensemble des élus et des habitants ». « Nous n'avons pas la même vision que vous de la démocratie participative, lui a répondu Hervé Herry. Je ne crois pas que nous puissions tout le temps demander l'avis de tous pour tous les projets. Nous avons été élus sur un programme et nous nous y tenons ».



La nouvelle mairie sera édifiée à l'arrière de l'ex-ferme Le Roux (à gauche) et intégrera une de ses dépendances (à droite). Un grand parvis en béton brossé permettra d'y accéder. (Document DR)

appris, lors du dernier conseil communautaire, qu'il génère une augmentation globale du coût de fonctionnement de plus de 200 000 €. Des solutions plus fines de mutualisations étaient envisageables », a déclaré Nathalie Chérel, d'Ensemble pour Ergué-Gabéric. Toutes les autres délibérations ont été votées à l'unanimité.

Extension du cimetière

Contre 10 000 €, M. et Mme Le Roux cèdent à la commune deux grands terrains. Le premier, situé en contrebas de la rue de la Fontaine, d'une surface de 18 522 m², accueillera une exten-

sion du cimetière. Le second, situé au nord du bourg est constitué d'un fond de vallée arboré de 38 000 m². Il est destiné à la promenade.

Au Rouillen un terrain de 2 360 m², contiguë à la nouvelle aire de covoiturage, est cédé au prix de 40 € le m² à QBO, qui le cédera à son tour à la Sarl 4Comm Immo : « Situé en entrée de ville, ce terrain recevra un bâtiment à l'esthétique qualitative », a assuré Hervé Herry.

Les oppositions ayant pointé une hausse de 18 %, Hervé Herry a accepté de reporter le vote des tarifs des séjours proposés aux jeunes.

